



Yves LE GUAY

## *Vivre et travailler en équipe*

Chronique N° 28  
Agriculture de groupe N° 351  
(mai/juin 2007)  
Encadré : *Travailler en couple*

### **C'est chouette de travailler en couple ?**

Le GAEC du Rû-Boimenu résulte de la fusion de deux GAEC connus du lecteur. Quatre agriculteurs y sont associés : André Boimenu, Pierre Dumontier et son frère Bruno avec son épouse, Maryse. Les parents Dumontier, Alice et Victor participent aussi à l'activité du GAEC. Caroline, ancienne stagiaire, est revenue depuis six mois... Chaque chronique nous fait partager une tranche de vie de la société.

---

**Caroline** : Tiens, c'est rare de vous voir tous les deux attelés à la même tâche !

**Bruno** : C'est dimanche aujourd'hui. Il n'y a guère que les jours de congé que nous travaillons côte à côte. On se sent moins seuls.

**Maryse** : Et puis si on fait des choses dont on n'a pas l'habitude ; ça permet de se rassurer. Au fait, Bruno, on donne combien de foin aux génisses ?

**Bruno** : Non, ne prends pas celui là ; plutôt l'autre...

**Maryse** : Viens, Caroline, montre moi.

**Caroline** : Dis voir, Maryse, c'est chouette de travailler en couple ?

**Maryse** : Ah la belle question ! Je suis venue à la ferme parce que j'ai connu Bruno. J'ai choisi l'homme avant le travail agricole. Et justement, quand il était de boulot, le week-end, ou pendant les congés de ses parents, je lui donnais un coup de main pour que ça aille plus vite.

**Caroline** : Et toi, Bruno, ça te plaisait qu'elle vienne sur ton territoire ?

**Bruno** : Oui j'étais content de l'initier à l'élevage. Et puis... on était amoureux ; c'était sympa de faire le boulot ensemble !

**Maryse** : Tu aurais vu comme il était fier de me montrer ses vaches et ses médailles !

**Caroline** : Parce que vous n'êtes plus amoureux aujourd'hui ?

**Maryse** : Décidément aujourd'hui, Caroline !... Enfin, je ne voudrais pas te décevoir, toi qui as encore tout ça à vivre... mais après 19 ans de mariage, les relations sont différentes ; on n'a plus besoin d'être tout le temps ensemble et même, ça nous agacerait. En revanche, les relations se sont approfondies au fur et à mesure qu'on a appris à se connaître, qu'on a découvert la richesse et les fragilités de l'autre.

**Bruno** : Oui, chacun a besoin de son espace vital et même... je dirais... de son jardin secret. Et puis les enfants, bien sûr, ont nourri la relation de couple ; c'est souvent le sujet principal de discussion.

**Caroline** : Donc, de temps en temps, refaire le boulot ensemble, ça vous rajeunit !

**Maryse** : Heureusement que ce n'est pas tous les jours !... parce qu'on n'a pas la même façon de travailler. Tu as pu remarquer comme Bruno est maniaque...

**Bruno** : J'ai mes habitudes, c'est tout : chaque chose a sa place et les tâches routinières se font dans le même ordre ; ça évite de courir, d'oublier des choses et de se prendre la tête... mais tu peux parler, Maryse : à la fromagerie, c'est bien pareil : organisé, propre et en ordre.

**Maryse** : Là, c'est normal parce qu'on travaille un produit à risque et que le client est exigeant.

**Caroline** : En fait, vous aimez l'un et l'autre, le travail bien fait.

**Bruno** : Tu es pour la paix des ménages, toi ; bravo !

**Caroline** : Si je résume, travailler en couple, c'est bien, mais à condition d'être chacun de son côté !

**Maryse** : Le bonheur, en couple, ce n'est pas se regarder dans les yeux mais regarder tous les deux dans la même direction.

**Bruno** : Si on était tout le temps collés comme des siamois, on finirait par ne plus se supporter. Quand je travaillais avec mes parents, c'est moi qui m'occupais des papiers. Maryse est arrivée, comptable de métier ; elle a pris l'administratif en main et je ne m'en suis plus mêlé. J'ai trouvé ça super.

**Maryse** : Le secret, je crois, dans un GAEC, c'est une bonne organisation : à chaque domaine un responsable avec un suppléant. Quand le responsable s'absente, il laisse des consignes à son remplaçant.

**Bruno** : Et puis « communiquer » comme on dit aujourd'hui. Moi, on me reproche de ne pas assez parler... heureusement, Maryse parle pour deux !

**Caroline** : A la maison, vous discutez souvent du boulot ?

**Maryse** : Assez peu, finalement. La discussion se fait principalement en réunion d'associés. C'est une ligne de conduite que nous nous sommes donnée pour éviter de mettre Pierre et Dédé à l'écart. D'ailleurs c'est une question d'hygiène !

**Caroline** : Que veux-tu dire ?

**Maryse** : Les journées de travail sont assez longues pour qu'on ne les prolonge pas encore ; ça risquerait de tourner à l'obsession. J'ai besoin de me vider la tête en pensant à autre chose. Les enfants se chargent d'ailleurs de nous changer les idées, sans compter la vie sociale, la chorale, un peu de lecture, parfois la télé... y a pas que le boulot dans la vie !

**Bruno** : Quand il y a un événement marquant, bien sûr on en parle et puis, avouons le, quand l'un des deux en a gros sur le cœur, ça arrive...

**Maryse** : Eh bien nous en parlons ! mais ensuite, nous ne le gardons pas pour nous ; toujours nous rapportons le problème en réunion d'associés.

**Bruno** : Dès le début nous nous sommes mis d'accord sur un point important qui a fait débat avec le père : Maryse n'est pas une main d'œuvre d'appoint. Elle a construit une activité dont elle est responsable.

**Caroline** : Oui, j'ai vu tout de suite que tu es associée..., disons à *part entière*.

**Maryse** : C'est la coresponsabilité. En famille, nous sommes conjoints ; au GAEC, nous sommes associés, à quatre. Cela impose une certaine rigueur dans la communication.

**Bruno** : Partager à quatre, c'est la clé de la bonne entente entre associés.

à suivre...

## **Travailler en couple**

Le modèle de « l'exploitation familiale », encore très répandu, consiste à travailler en famille, avec, en général, le couple comme pivot. Si l'agriculture en a fait un stéréotype et l'a théorisé tout en le contestant parfois, elle n'en a toutefois pas le monopole. D'autres activités traditionnelles le pratiquent comme le petit commerce, l'artisanat et aussi des professions libérales ou artistiques. Héritière de cette tradition, l'agriculture sociétaire, conçue à l'origine comme le regroupement d'exploitations familiales, voit encore souvent des couples y travailler même si le modèle de « l'entreprise » y gagne du terrain.

Puisque ce mode de travail paraît si « naturel », qu'y a-t-il finalement à en dire ? : des auteurs l'abordent sous l'angle historique et sociologique, voire politique ; voyons quelques aspects relationnels du travail en couple.

### **Plaisir de travailler ensemble**

*« De l'aube claire jusqu'à la fin du jour,  
je t'aime encore, tu sais, je t'aime »<sup>1</sup>*

*Sur le marché, à l'étable, au bureau... tous les deux, nous sommes bien !* témoignent des agriculteurs. Ainsi, pour eux, l'amour conjugal et le travail en commun se reflètent en résonance harmonieuse. Bravo ! Ces longs moments passés à la tâche, côte à côte, multiplient les occasions de se manifester mutuellement de l'attention et de partager des sentiments et des idées.

Dans d'autres modes d'organisation ou à d'autres moments, chacun opère de son côté. Le couple se retrouve alors pour prendre les décisions importantes dans une complicité qui n'exclut pas l'affrontement des idées car celui-ci est fécond et contribue à développer la liberté et la maturité de chacun.

### **Mais la vie conjugale n'est pas toujours un long fleuve tranquille**

*« Mille fois tu pris ton bagage  
Mille fois je pris mon envol »<sup>1</sup>*

Les affinités qui président au choix d'un conjoint ne sont pas toujours totalement celles qui créent une équipe de travail compatible et complémentaire. En outre, au fil du temps, des besoins nouveaux émergent qui provoquent naturellement des tensions.

Quand les tensions se font jour à la ferme, elles se répercutent à la maison et vice-versa. Les partenaires ne peuvent plus y échapper sauf à s'investir dans des activités extérieures. Quand surviennent les non-dits, la jalousie, les jeux de pouvoir, la peur de l'abandon et que s'accumulent les frustrations il faut se supporter 24H/24... galère !

Ainsi, le travail entre conjoints peut engendrer autant et peut-être davantage de désagréments que de satisfactions.

### **Une difficulté : les enjeux multiples**

Multiplier les enjeux, c'est multiplier les risques de confusion et donc de difficultés.

*« Ma femme ne m'aime pas (enjeu existentiel); elle refuse d'investir dans un robot de traite »* (enjeu d'entreprise)

*« Je changerai ma technique de traite (enjeu de qualité et de prix du lait) quand tu auras arrêté de fumer »* (enjeu de santé).

Confondre ou accrocher des enjeux conjugaux, affectifs, et des enjeux d'entreprise augmente les probabilités d'échec. Cela renforce la tendance à ne résoudre ni les problèmes domestiques ni ceux de l'exploitation. Cette passivité est dramatiquement renforcée par la croyance que sa propre vie ne dépend pas de soi mais de l'autre. Deux alpinistes maladroits et inconscients qui s'encordent multiplient le risque de dévissage. Il s'agit d'un sabotage (inconscient).

### **Prévenir les risques**

Les multiples conditions de la bonne entente entre associés s'appliquent évidemment au travail en couple. Jamais réunies d'emblée, elles se construisent sur le chemin de la vie. L'amour y contribue mais il peut en pâtir. Il n'est pas facile d'accepter de n'être que ce qu'on est ni d'accepter le conjoint tel qu'on le découvre progressivement, sans jamais totalement le comprendre.

Le couple appelle donc un discernement particulier pour distinguer les enjeux conjugaux de ceux de l'entreprise. La tendance au sacrifice qui se manifeste parfois dans la vie conjugale se transpose naturellement à la ferme, empêchant l'intéressé de prendre une vraie place d'associé.

La compétition entre tâches domestiques et agricoles peut créer des déséquilibres dans l'investissement sur l'exploitation. L'organisation doit donc laisser à chacun une zone de liberté et d'autonomie où la personne pourra exprimer pleinement son potentiel de réussite.

<sup>1</sup> BREL ; La chanson des vieux amants

Quelle est la place des enfants dans le système ? la question doit aussi être abordée avec les associés.

Le travail en couple exige de traiter les problèmes sans délai, et donc d'en parler dès qu'ils apparaissent et, si possible, de les anticiper, pour limiter la résonance entre famille et entreprise qui aurait tendance à les amplifier.

### **Traiter dès le départ les aspects juridiques et patrimoniaux**

La fréquence des divorces invite à une prudence patrimoniale garantie par un contrat de mariage. En société, chacun ses parts !

Le couple et l'entreprise sont deux systèmes vivants et fragiles, en interaction. Les confondre, dans un mode fusionnel, peut présenter bien des risques.